

Procès verbal du Conseil d'établissement du 21 février 2017

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Établissement débute à 16h10.

1. Désignation du secrétaire de séance

Le Président de séance désigne une enseignante du second degré et la représentante des personnels ATOS, comme secrétaires de séances.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité avec l'ajout d'une question diverse : proposition de remise du livre par l'association des anciens élèves, ADALC, aux futurs lauréats du bac 2017.

3. Approbation du Procès Verbal du CE du 11 janvier 2017

Les représentants de l'APE demandent que soit ajouté, page 2 point 4 dernier paragraphe, l'échange suivant :

« L'APE demande que le poste n 1396 soit indiqué comme un post à profil 'ESABAC'. Les représentants des personnels enseignant du second degré expliquent que l'enseignant d'histoire/ géographie ne fait pas uniquement Esabac et que Esabac n'est pas une certification. Ils proposent d'insérer 'Italien' comme DNL. L'APE demande que pour ce poste "expérience Esabac" soit bien spécifiée.»

Avec cette modification, **le PV est adopté à l'unanimité par les 20 membres votants présents en séance.**

4. Compte rendu des dernières réunions d'instances

- Conseil d'école Naples :
 - o suivi des projets pédagogiques : *sicurezza stradale*, fin cycle natation, Europa Incanto il Flauto magico, Portraits d'Europe, action jardins, projet danse sur les Indes Galantes : une classe a obtenu la mention spéciale du jury de la biennale de Venise pour le spectacle de danse théâtrale "Sole Incas" dans la catégorie Lion d'argent pour la créativité pour les écoles. Les membres du CE adressent leurs félicitations à la classe concernée, à leur enseignante et à la chorégraphe, Mme Pettiti.
 - o les voyages : fouilles archéologiques sur le site de Cumes, qui ont lieu tous les ans début juin (déjà présenté), Piano di Sorrento rencontre autour du théâtre en français avec des classes venant de toute l'Europe et d'Italie (trois prix)
- Conseil du second degré de Naples :
 - o point sur la réforme du collège : mise en place déjà bien avancée ; projets divers mis en place dans le cadre des EPI ;
 - o suivi des projets pédagogiques : voyage aux Châteaux de la Loire fin mars (550 euros atteints très vite car petites classes + bus nécessaire tout le temps du voyage), voyage en Toscane, festival de théâtre du Piano di Sorrento ; voyage prévu dans le cadre des ateliers *Maths en jeans* (12 élèves + 2 accompagnateurs partiront à Düsseldorf : financement difficile) ;
 - o classe de 3^e : cette année 18 élèves en 4^e dont 4 ou 5 italiens intégreraient la classe CNED l'après-midi
- Conseil d'école de Rome :
 - o dispositifs et projets : BCD primaire ; prise en charge des élèves à profil particulier par enseignant ALEF ou enseignant spécialisé ; carnaval, projet opéra, portrait d'Europe ;
 - o restauration scolaire ;
 - o bilan des interventions de l'infirmière ;
 - o quelques jalons sur la préparation de l'an prochain : locaux réservés au primaire pendant la durée des travaux, proposition calendrier scolaire ;
 - o Questions diverses proposées par l'UPEL:
 - sécurité des élèves dans les parcs et jardins,
 - propositions d'actions autour de l'anniversaire du comte de Strohl Fern (170 ans)
 - bilan intermédiaire de la réforme de la scolarité obligatoire.

- Conseil du second degré Rome et Conseil pédagogique + réunion groupe de travail pour la réforme : Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (Epi) et les Actions Pilotes (AP) sont bien engagés pour la 6^e, mais l'AP reste à engager sur le cycle 4.
 Mise en place du livret scolaire unique numérique à la rentrée 2017.
 Les nouvelles modalités pour le Brevet ont été publiées sur le site du lycée, une communication sera faite en direction des parents et des élèves, en particulier concernant l'épreuve orale.
 Le groupe de travail sur la valorisation de la série L continue son travail (risque de ne pouvoir ouvrir une série l'an prochain car seulement 3 secondes cette année).
 Travaux de l'an prochain : déménagement des classes la 6^e à la 4^e avec visite des locaux par les professeurs disponibles dont les retours ont été plutôt positifs. Visite prévue à la rentrée de mars (23 mars à 9h) pour les représentants de parents d'élèves. Le Proviseur-adjoint liste des cours qui seront maintenus sur SF l'an prochain, expose le transport entre les sites envisagé en minibus (rencontre prévue le lendemain avec la société de gestion des *Pulmini*). L'horaire sera différencié sur ce nouveau site, afin de permettre aux parents de jongler entre les deux sites. Des propositions sont encore à l'évaluation et les horaires seront présentés lors du prochain conseil pédagogique et du second degré.
 Les demandes de nouvelles inscriptions seront lancées début février et les demandes de réinscription début avril. 5 divisions seront maintenues en 6^e, mais en 5^e on reviendra à 4 divisions et donc, pour la première fois il va falloir faire face à des listes d'attente en 6^e et 5^e.
 Les voyages pédagogiques ont tous été approuvés à l'unanimité (un seul n'a pas pu être étudié en l'absence de devis).
 Le calendrier de fin d'année est proposé. Il tient compte du calendrier des examens paru au BO. Les élèves remettent leur fiche de thème choisi pour leur oral le 10 avril, oraux semaine du 22 mai => adoptées à l'unanimité.
 De nombreux projets ont été réalisés dans le cadre des EPI et les équipes sont très investies. Le président du CE s'associe aux félicitations adressées aux enseignants. Participation au concours Castor, finale d'Ambassadeurs en Herbe (à Lisbonne cette année) ; Chatoverde se tiendra jeudi 13 avril 2017.

- Plan particulier de mise en sécurité : deux fiches réflexes vont être diffusées concernant l'attitude à avoir en cas de personnes suspectes ou d'objets suspects aux abords de l'établissement. L'UPEL demande à ce que les représentants des parents d'élèves soient mis au courant des responsables pour chaque aspect de la sécurité, au-delà des travaux et du Comité d'Hygiène et Sécurité, et souhaitent savoir comment le plan de sécurité sera adapté sur site du Vedruna. Le Président de séance répond que la question est en train d'être abordée et souligne que le PPMS est en constante évolution.

- CVL : la semaine de citoyenneté sera organisée la semaine du 20 au 24 mars en coopération avec le CVC (sport et solidarité, art et écologie, santé et prévention, débat d'actualité et esprit critique, vivre ensemble et interculturalité). L'UPEL s'interroge sur le fait qu'il s'agit de la semaine des oraux des TPE. le CPE du lycée souligne que ce sera un moment fort de l'année qui rassemble plusieurs projets auparavant menés de manière dispersée et que l'évaluation des TPE est le mardi 21 mars. De plus, peu d'élèves de 3^e seront sur le site le jeudi donc le planning a été adapté en conséquence.
- Les parents de l'APE interrogent concernant le certificat Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le CPE explique que cela dépend des calendriers et des escales des navires militaires français en Italie. Pour les niveaux collège la semaine de la citoyenneté propose un programme un peu différent : le Lundi, sport et solidarité, le mardi la tolérance, le mercredi respect de soi et de son corps, jeudi interculturalité, vendredi art et écologie ; chaque jour un code vestimentaire a été choisi par les élèves. Le Président du CE remercie et félicite les élèves des CVC et CVL pour cette opération riche et porteuse de sens ; l'UPEL se félicite de la projection du film *Demain*, que l'association a offert au lycée. Le Président de ADALC s'associe aux félicitations du Président de séance.

5. Séjours pédagogiques avec nuitées

- Le professeur d'histoire géographie expose la reconduction du voyage proposé aux seconde ESABAC en Sicile : budget 500 euros (identique à l'an dernier), qui devrait se dérouler sur 3 jours fin mars ou début avril avec la participation de 27 élèves et 2 accompagnateurs.

Adopté à l'unanimité par les 20 membres votants présents en séance

Les autres voyages présentés ont été validés dans le cadre du conseil du second degré puisque en dessous des 500 euros.

Adoptés à l'unanimité par les 20 membres votants présents en séance

6. Vidéo surveillance

L'expérience permet d'identifier des points qui pourraient être améliorés. Sur Patrizi-Malpighi, deux caméras filment les extérieurs de Malpighi mais reste un angle mort dans le prolongement du portail sur la droite. Sur le site de Strohl Fern est proposée la mise en place de trois caméras à des endroits identifiés comme angles morts ; l'UPEL demande si un éclairage suffisant est prévu durant la nuit. Le Président de séance souligne que la zone a été éclairée et nettoyée. A la demande de l'UPEL le Président de séance précise que les enregistrements sont traités par un sous-traitant extérieur selon ce qui avait déjà été voté lors d'un CE précédent. L'UPEL demande à ce qu'une caméra supplémentaire soit installée au niveau de Villa Giulia. Le Président du CE annonce que cette zone sera réhabilitée par les enseignants d'EPS dont le projet sera présenté prochainement.

Adoption à l'unanimité de l'augmentation des caméras de surveillance par les 20 membres votants présents en séance.

7. Document d'inscription

La Directrice Administrative et financière (DAF) présente le nouveau formulaire, qui a l'avantage de rassembler sur un seul document toutes les clauses de l'inscription dans les deux langues. Ce document devrait faciliter les éventuels recouvrements auprès du tribunal.

L'APE suggère d'ajouter une clause précisant qu'en cas de différent c'est la langue italienne qui prévaut devant le juge.

L'UPEL demande à ce que soit pris en compte l'intérêt des parents puisque ce nouveau document prend la forme d'un contrat : les représentants demandent un groupe de travail pour réfléchir à une élaboration concertée de ce document. Le Président de séance souligne que nous sommes en phase d'inscription et qu'un parent qui veut s'inscrire n'a pas à négocier le règlement intérieur. Le document présenté est une proposition intermédiaire et tous les éléments du règlement intérieur peuvent être redéfinis et intégrés à ce document, qui, pour le moment, n'est qu'une compilation de documents qui existent déjà, sans aucune modification.

L'UPEL suggère alors que soit aussi traduit en italien le règlement intérieur ; l'APE souhaiterait que plus de coordination apparaisse entre les différentes parties qui ont été compilées et d'en améliorer certains détails.

Le Président de séance propose donc ce formulaire comme document intermédiaire, qui sera déjà amendé des deux remarques sus-citées (langue + traduction du règlement intérieur), pour finaliser les inscriptions cette année.

L'APE propose une réunion dédiée pour revoir certains points, sans remettre en question le fond ; le Président de séance se dit d'accord pour une révision par un groupe de travail qui permettrait de représenter le document au prochain CE.

Adoption à l'unanimité du formulaire d'inscription dans sa forme actuelle avec les modifications indiquées. Il sera ajouté à l'ordre du jour du prochain CE pour la version définitive.

8. Compte financier 2016

La DAF fait une présentation du compte financier 2016. Elle s'appuie sur les documents papier présentés aux membres du CE et sur une présentation Power point qui sera transmise avec le PV.

Le Président de séance remercie l'ensemble des personnels du service de l'intendance, qui ont travaillé très dur cette année (changement de logiciel, changement de comptabilité et changement d'agent comptable).

9. Calendrier

Le Président de séance rappelle deux chiffres importants : 180 jours ou 36 semaines si on se calque sur la France ; tolérance sur une semaine engagée à 3 jour = une semaine ; Le premier degré est comptabilisé en 936 heures qui sont nécessaires. Le calendrier proposé a été en partie conçu avec les collègues des autres établissements d'Italie : il a été convenu que les vacances de la Toussaint étaient nécessaires et que pour les vacances de Noël il faut intégrer le 6 janvier. Le choix a été fait de diminuer les vacances d'hiver (février) pour obtenir un chiffre qui s'approche des 180 jours / 936 heures sans devoir empiéter des jours sur le mois juillet (proposition des établissements du nord de l'Italie). Les 15 jours de vacances à Pâques restent nécessaires parce que la période suivante pour le primaire est longue. Les associations de parents d'élèves et les représentants des enseignants du primaire proposent de débiter les vacances d'hiver le 26/02 avec reprise le 7/03. Le Président de séance approuve.

Avec cette remarque, le calendrier est adopté à l'unanimité par les 20 membres votants présents en séance

10. Point sur les travaux

Dépôt fait auprès de la surintendance – réponse attendue pour le 17 avril ; demande pour les pompiers le 23 février avec délais de 3 mois pour réponse ; dossier ASL prêt mais ne peut être déposé qu'après la surintendance ; tous les dossiers ont été déposés auprès de tous les services, avec accord de principe.

En parallèle il faut faire des travaux sur cet espace : nous déposons un appel d'offre (15 mars). Le Président de séance précise que tous les appels d'offres peuvent donner lieu à un contrôle de la cour des comptes. Toute remarque des services (pompiers, ASL...) fera partie du cahier des charges de l'appel d'offre. L'entreprise s'engage à répondre aux demandes de la ville ; début des travaux fin mai, durée des travaux: 2 mois ; toutes les salles auront accès à internet + vidéo-projection avec du matériel neuf.

Les représentants des enseignants posent la question des ressources humaines nécessaires pour la maintenance : le Président de séance indique que la question est en cours de traitement.

Les Associations des parents ont demandé que :

- 1. L'augmentation de 190 Euros/an/enfant soit reportée à la rentrée 2017 lorsque nous aurons la certitude sur: le démarrage des travaux du Casone et le relogement des élèves du collège dans des conditions de sécurité et financières claires et certaines et après obtention de toutes les nouvelles autorisations nécessaires. En les comptabilisant dès cette année nous aurions un remboursement à 13 ans à la place de 12 envisagés actuellement avec une charge majeure pour les familles.*
- 2. Le pourcentage de contribution financière des parents au projet immobilier (60% + 20% du fonds de l'établissement constitués grâce aux frais de scolarité) soit clairement reporté dans les tarifs (frais scolaires) affichés et communiqués aux parents (et dans le nouveau contrat proposé à compter de la rentrée 2017) ainsi que les augmentations sur la durée du remboursement (encore à définir) à France Trésor.*
- 3. Toute réduction des coûts réels des travaux fasse l'objet d'une révision à la baisse du montant de la contribution des parents.*
- 4. Qu'aucune autre augmentation ordinaire ne soit appliquée sur toute la durée de remboursement à France Trésor.*
- 5. Tous travaux de manutention ordinaire, réparations, frais de litige, taxes ou autres travaux non liés au projet immobilier de Strohl Fern, ne soient pas mis à charge des parents.*
- 6. L'excédent de Fond de roulement de l'établissement soit utilisé dans l'optique de réduire la charge des parents pour le projet immobilier et éventuellement sa durée de remboursement dans la mesure du possible.*
- 7. Qu'une comptabilité de la subvention de 2 millions de la part de l'AEFE pour ce projet et déjà affectée soit mise à disposition du CSTC et qu'une évolution des frais réels engagés soit présentée au moins une fois par an dans le cadre de ce comité.*

11. Question diverse

Présentation par le Président de l'ADALC du livre qui sera offert aux nouveaux bacheliers de juin 2017: A. Angela,

Impero.; Le livre coûtant assez cher (24 euros, donc 480 euros par association), des contacts seront pris avec la librairie française (nouvelle gestion) pour essayer d'obtenir une remise sur le prix global.

Le Président clôt la séance en remerciant chaleureusement pour le travail accompli, et en saluant au nom de l'ensemble du Conseil d'Établissement Mme Sylvie Maurice du SCAC, qui quittera ses fonctions à la fin du mois de mars.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20 et l'assemblée es conviée à partager le verre de l'amitié.

Pour les représentants des personnels enseignants



Président du Conseil d'établissement



